

Les pharmaciens sont des professionnels de santé hautement qualifiés dont le principal rôle est de gérer la distribution des médicaments aux consommateurs/patients et de veiller à leur utilisation sûre et efficace. Entre 2000 et 2019, le nombre de pharmaciens par habitant a augmenté dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels des séries chronologiques sont disponibles de près de 40 % en moyenne, pour atteindre 86 pharmaciens pour 100 000 habitants (Graphique 9.4). Toutefois leur densité varie fortement d'un pays à l'autre, allant de 21 pour 100 000 habitants aux Pays-Bas à 190 au Japon.

Les plus fortes augmentations de densité entre 2000 et 2019 ont été observées au Japon, au Portugal, en Espagne et en Norvège. Au Japon, la croissance est dans une large mesure attribuable aux efforts menés par le gouvernement pour séparer plus clairement la prescription de médicaments par les médecins et leur délivrance par les pharmaciens (système Bungyo).

Dans la zone OCDE, la plupart des pharmaciens travaillent dans des pharmacies de ville, mais ils sont également nombreux à être employés dans les hôpitaux, l'industrie, la recherche et la sphère universitaire. Au Canada, par exemple, en 2019, plus de 75 % des pharmaciens en exercice travaillaient dans une pharmacie de ville, tandis que près de 20 % étaient employés dans des hôpitaux ou d'autres établissements de soins (CIHI, 2020[2]). Au Japon, environ 58 % des pharmaciens travaillaient dans des pharmacies de ville en 2018, environ 19 % étaient employés dans des hôpitaux ou des cliniques, et les 23 % restants dans d'autres structures (Ministry of Health, Labour and Welfare, 2018[3]).

En 2019, le nombre de pharmacies de ville pour 100 000 habitants allait de 9 au Danemark à 88 en Grèce, avec une moyenne de 28 dans les pays de l'OCDE (Graphique 9.5). Ces divergences peuvent en partie s'expliquer par les différences dans les canaux de distribution habituels. Dans certains pays, ce sont davantage les pharmacies des hôpitaux qui délivrent les médicaments aux patients ambulatoires ; dans d'autres, les médecins sont toujours autorisés à les délivrer à leurs patients (comme aux Pays-Bas). Au Danemark, les pharmacies de ville sont moins nombreuses mais elles sont souvent de grande taille, avec des succursales et des filiales rattachées à la pharmacie principale. En Australie, avec une moyenne d'environ 23 pharmacies de ville pour 100 000 habitants, la distance minimale entre les établissements est réglementée.

La gamme des produits et services fournis par les pharmacies varie également d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays d'Europe, par exemple, les pharmacies vendent aussi des cosmétiques, des compléments alimentaires, des appareils médicaux et des produits homéopathiques.

Ces dernières années, le rôle des pharmaciens de ville a changé. En plus de délivrer des médicaments, ils fournissent de plus en plus des soins directs aux patients (comme les vaccinations, l'aide à l'observance des traitements médicamenteux et à la gestion des maladies chroniques, et la vérification des traitements pris à domicile), aussi bien en officine que dans le cadre d'équipes intégrées de

prestataires de soins. Dans des pays comme la Belgique, la Finlande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse, les pharmaciens jouent également un rôle accru dans la promotion de la santé et la prévention des maladies, notamment dans les zones rurales (OCDE, 2020[4]).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, le champ de pratique des pharmaciens de ville s'est encore sensiblement élargi du fait de la pandémie de COVID-19. Ils restent un premier point de contact essentiel du système de soins de santé, et les pharmacies faisaient partie des services de soins de santé qui sont restés ouverts au public pendant les confinements. Pour garantir la continuité des soins et de l'accès aux médicaments, en Autriche, au Canada, en France, en Irlande, en Italie, au Portugal et dans certains États des États-Unis, les pharmaciens ont vu leur champ d'activité s'étendre, et peuvent ainsi prolonger les prescriptions, autoriser le transfert électronique des prescriptions, et dans certains cas, prescrire des médicaments pour certaines pathologies chroniques.

Dans plusieurs pays, les pharmaciens jouent un rôle grandissant dans l'administration des vaccins, notamment contre la grippe saisonnière (Australie, Canada, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande et Portugal), le COVID-19 (Australie, Canada, France, Irlande, Italie, Norvège, Pologne, Portugal et Royaume-Uni), et certaines maladies infantiles courantes (Australie, États-Unis et Royaume-Uni). Par ailleurs, les capacités de dépistage du COVID-19 ont été augmentées dans certains pays grâce à la fourniture de kits d'auto-prélèvement ou à des dépistages directement effectués en pharmacie.

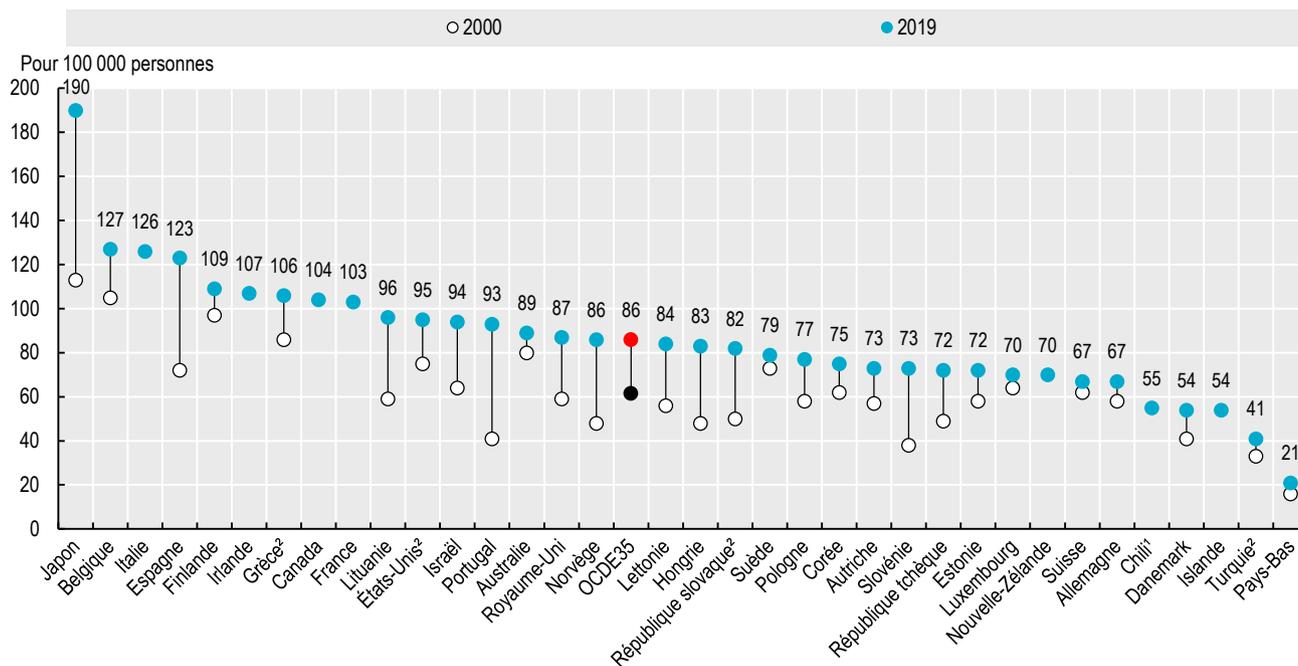
#### Définition et comparabilité

Les pharmaciens en exercice sont ceux qui sont autorisés à exercer et qui fournissent des services directs aux clients ou patients. Ils peuvent être salariés ou libéraux, et travailler dans des pharmacies de ville, des hôpitaux ou d'autres structures. Les aides-pharmaciens et autres employés des pharmacies sont normalement exclus de cette catégorie.

En Irlande, les chiffres comprennent tous les pharmaciens inscrits à la *Pharmaceutical Society of Ireland*, et peuvent inclure des pharmaciens qui ne sont pas en activité. Les aides-pharmaciens sont inclus en France et en Lettonie.

Les pharmacies de ville sont les établissements qui, conformément aux dispositions et définitions légales du pays, sont autorisés à fournir des services de pharmacie à l'échelon local. Le nombre indiqué de pharmacies de ville correspond aux établissements où des médicaments sont délivrés sous la supervision d'un pharmacien.

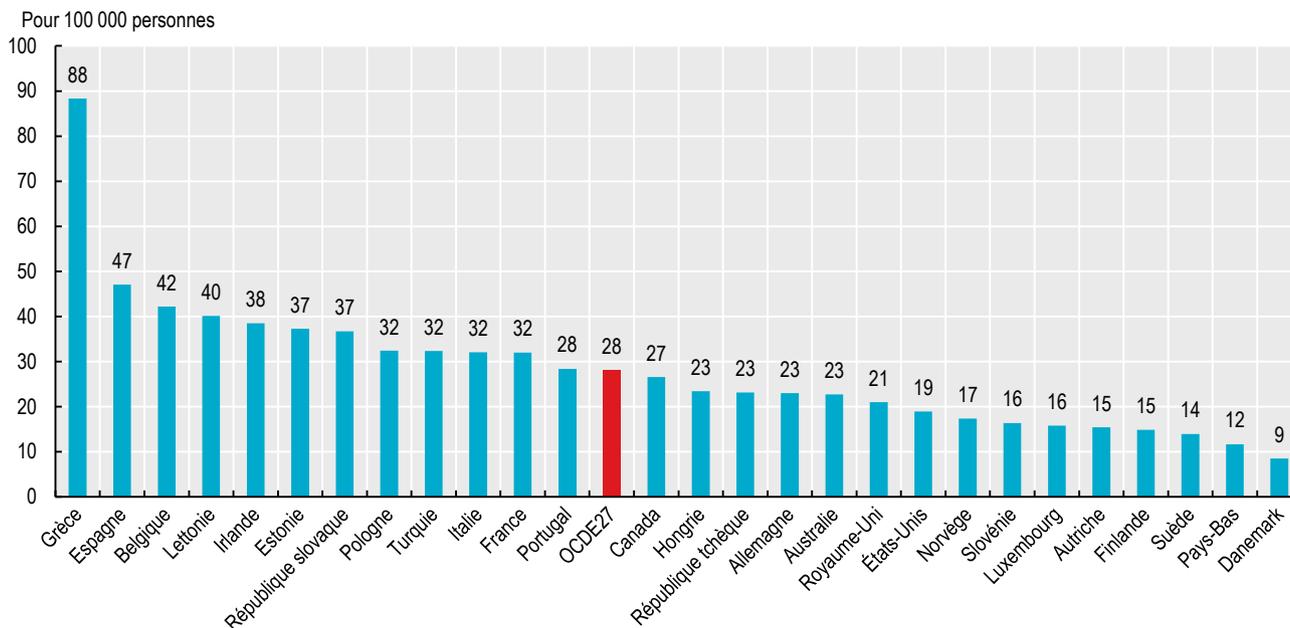
Graphique 9.4. Pharmaciens en exercice, 2000 et 2019 (ou années les plus proches)



1. Les données font référence à tous les pharmaciens habilités à exercer. 2. Les données concernent non seulement les pharmaciens qui fournissent des services directs aux patients, mais aussi ceux qui travaillent dans le secteur de la santé en tant que chercheurs, pour des entreprises pharmaceutiques, etc.  
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2021.

StatLink <https://stat.link/mdg51u>

Graphique 9.5. Pharmacies de ville, 2019 (ou année la plus proche)



Source : Base de données du Groupement pharmaceutique de l'Union européenne, ou sources nationales pour les pays non-européens, 2019 ou année la plus proche.

StatLink <https://stat.link/axsoib>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2021**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/ae3016b9-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Pharmaciens et pharmacies », dans *Health at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/08b735ca-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.